

Changement d'état civil

Par **mike tango**, le **26/07/2005** à **13:52**

Bonjour à tous.

Une petite question pour combler mon inculture totale en droit oops, not found or type unknown

Est-il possible à une trentaine d'année de faire changer sur l'état civil le nom d'un parent. Il me semble que c'est possible pour un mineur en cas d'abandon. Cette même procédure est-elle possible pour un adulte ?

Si oui, que doit-on fournir à l'autorité pour qu'elle accède à la requête.

Merci d'avance.

Mike Tango